

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 22/04/2021

FRANCE RELANCE : LA START UP ANANKÉ LAUREATE DU FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES

La start-up ANANKÉ implantée à Belfort fait partie des 12 nouvelles entreprises de la région Bourgogne-Franche-Comté lauréates du «Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » et bénéficiera à ce titre d'un soutien à hauteur de 565 000 € pour l'industrialisation de son module de cogénération Keos©.

Jeune entreprise innovante, fondée en 2017, ANANKÉ travaille au développement d'un module de Moteurs à Apport de Chaleur Externe (MACE) permettant de convertir la chaleur perdue, appelée chaleur fatale, en source d'énergie utile. L'appui financier obtenu dans le cadre du volet industriel «France Relance» et du dispositif « Territoires d'industrie » permettra notamment à l'entreprise de perfectionner et de fiabiliser la technologie développée et d'en assurer sa production en petite série.

Depuis le lancement du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, 6 projets industriels du Territoire de Belfort ont d'ores et déjà été accompagnés représentant plus de 3,36 M d'€ de subvention de l'État.

Le fonds d'accélération des investissements industriels

Doté initialement par l'État de 400 millions d'euros sur l'ensemble du territoire, ce fonds vise à financer les projets industriels les plus structurants pour les territoires (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) et pouvant démarrer l'investissement entre six mois et un an.

Après une instruction technique et financière réalisée par la direction régionale de Bpifrance les choix se font au plus près du terrain, à travers une co-décision du préfet de région et de la présidente du Conseil régional. La région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place une instance régionale d'accélération qui priorise les projets et décide des montants octroyés aux entreprises en fonction de critères en faveur de la solidarité ou de la transition écologique.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr
Direction du cabinet



12 M€ supplémentaires en Bourgogne-Franche-Comté pour le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires financés par l'Etat et la Région

Afin de poursuivre et d'amplifier la dynamique, le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires bénéficiera, en Bourgogne-Franche-Comté, de 12 millions d'euros supplémentaires, cofinancés à parité par l'État et la Région. Ces crédits supplémentaires devraient permettre de bénéficier à de nouveaux projets industriels créateurs d'emplois nouveaux, sachant que chaque emploi industriel génère en moyenne 3 emplois induits.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du partenariat Etat-régions signé par le Premier ministre et le Président de Régions de France le 28 septembre 2020.